CAPD du Jeudi 13 mars 2014

Ordre du jour :

* Départ en formation DDEEAS 2014-2015
* Départ en stage CAPA-sh 2014-2015
* Présentation de M@gistère
* Questions diverses

# Départ en formation DDEEAS 2014-2015

Une réunion d’information s’est tenue à la DSDEN le 14 décembre2013. Les dossiers devaient être déposés avant le 10 janvier. Le 29 janvier, une commission s’est réunie avec Inspecteur 2nd degré, IEN ASH 2 et directeur de l’EREA. Un départ possible pour une candidature, qui est retenue.

*Le SNUipp/FSU de l’Oise est intervenu pour rappeler qu’il n’a pas été destinataire de l’information concernant le volume des départs en formations spécialisées, toutes confondues, avant la CAPD. Cette information est présentée habituellement en CTSD et cela n’a pas été le cas cette année*

# Départ en formation CAPA-SH 2014-2015

Une réunion s’est tenue le 29 janvier 2014 à la DSDEN. Les dossiers étaient à envoyer avant le 12 février 2014.

Prévisions de besoins de départs en stage CAPA-SH :

* Option A : 2 départs possibles pour 2 candidatures
* Option B : 1 départ pour 1 candidature
* Option C : 0 départ pour 0 candidature
* Option D : 6 départs pour 9 candidatures (une candidature annulée)
* Option D « autisme »: 2 départs pour 2 candidatures
* Option E : 2 départs pour 4 candidatures
* Option F : 2 départs pour 5 candidatures
* Option G : 1 départ pour 1 candidature

10 ETP sont dédiés à la formation.

Inscription aux CAPA-SH :

Le registre des inscriptions a été ouvert du 14 octobre au 15 novembre 2013. Une enseignante a annulée sa candidature. Il reste 24 candidats.

1 candidat inscrit en option A ; 0 candidat en option B ; 1 en candidat option C ; 14 en candidats option D ; 0 candidats en option E ; 8 candidats en option F

La date de limite de dépôt des mémoires est le mercredi 16 avril 2014.

Rappel  années antérieures :

2012 : 20 candidats dont 12 en candidats libres (16 succès)

2013 : 23 candidats dont 15 en candidats libres (14 succès)

# Présentation M@gistère

Rappel circulaire d’août 2013 : cette formation représente toute ou partie des 18h l’intérieur des 108h. La répartition entre formation présentielle et à distance n’est pas inscrite dans la réglementation nationale. C’est aux IEN de déterminer les besoins de formation dans leur circonscription. Les types de parcours de formation sont très souvent de 9 heures. Mais il existe des parcours de 3 heures. Les parcours nationaux (au nombre de 9, susceptible d’augmenter) sont accessibles par tous les enseignants du département.

*Interventions du SNUipp : M@gistère est présenté comme appartenant au cadre de la Formation Continue mais quelle articulation entre stage de formation continue librement choisie, le 18h d’animation pédagogiques et la mise en place de la formation à distance? Nous nous inquiétons d’un contrôle abusif sur les collègues. De plus, comment se font les remontées des besoins en terme de formation ? Selon quelles modalités ?*

IEN Maternelle : L’IEN peut contrôler l’inscription d’un collègue sur un parcours de formation mais rien de plus. Aujourd’hui, dans l’Oise, les équipements TICE ne sont pas à la hauteur. Il y aurait une annonce sur les « connexions dans les écoles primaires » (Ministre de l’Éducation du et Ministère du numérique). Les formateurs sont actuellement en formation pour former les PE à l’utilisation de l’outil.

*Intervention du SNUipp : Nous nous inquiétons sur le fait que des informations confidentielles (nom, prénom des connectés) apparaissaient à l’écran. La gestion des paramètres de confidentialité se fait apparemment localement. Sur l’utilisation de l’outil informatique : y-a-t-il une formation de prévue pour les collègues qui ne maîtrisent pas l’outil. De plus, tous les collègues ne sont pas équipés de la dernière technologique. Les contenus de formation continue sont discutés au sein du Conseil Départemental de Formation, qu’en est-il pour ceux de M@gistère? Il faut faire attention à ce que le cadrage institutionnel n’impacte pas la liberté pédagogique des collègues.*

IENA 1er degré : Proposition qu’il y ait deux réunions du Conseil Départemental de Formation :

* une en mai pour envisager les perspectives pour l’année 2014 – 2015 concernant la Formation Continue, un bilan d’étape de l’année de stage des PES 2013-2014 ainsi qu’une projection pour la formation initiale des stagiaires 2014-2015
* une autre réunion en septembre 2014 : un bilan de l’année de stage des PES 2013-2014 et schéma de formation des PES 2014-2015

# Questions diverses :

*1- SNUipp/FSU : Etat du non-remplacement (rappel décembre/janvier), février par circonscription. Etat des ZIL bloqués sur congé long. Le SNUipp signale qu’il ne s’agit pas de chiffres réels car des circonscriptions de ne le renseignent pas.*

L’IENA précise qu’il y aura un rappel en Conseil d’IEN car eux-mêmes ne disposent des vrais chiffres. Les documents pour janvier et février sont en cours de finalisation.

*2. SNUipp/FSU : Volume des postes aux concours 2014 par département :*

La secrétaire générale précise qu’il ne s’agit que de prévisions pour l’instant qui demanderont à être affinées.

*Concours anticipé*: 320 postes pour l’Académie dont 190 pour l’Oise.

*Concours rénové 2014* : 280 pour l’Académie dont 90 personnels pour l’Oise (45 postes car les collègues sont à ½ temps en classe). Le SNUipp/FSU demande si c’est un choix académique de les mettre à mi-temps en responsabilité car il aurait pu en être autrement (stage en observation, stage de pratique accompagnée en plus de la responsabilité). L’IENA confirme le choix du Rectorat de les mettre à ½ temps en responsabilité.

*3. SNUipp : Nombre et collègues touchés concernés par un retrait d’emploi en SEGPA, idem pour la situation des collègues en formation option F qui doivent bénéficier d’une priorité à l’encodage et qui pourraient ne pas rester sur leur poste de formation. 3 collègues sont touchés par une mesure de fermeture et leur situation sera vue lors de l’encodage mais la question se pose des postes de repli restants. Combien de postes sont vacants actuellement en SEGPA ? Risque de concurrence entre les collègues qui rentrent de formation et les collègues réaffectés suite à une mesure de carte solaire ?*

Les postes vacants en SEGPA : 4 (Brenouille, Michelet à Creil, Pellerin à Beauvais, Formerie)

*4. SNUipp : Occupation des postes d’ESAP et « plus de maîtres que de classes » et « toute petite section »*

Administration : les listes seront transmises prochainement

*5. SNUipp : Quel est le calendrier définitif du mouvement, notamment sur ouverture du serveur*

Administration : Si CDEN se tient le 11 avril ouverture du serveur du 14 au 27 avril. Si CDEN se tient le 18 avril ouverture du serveur du 22 avril au 4 mai.

*6. SNUipp : Demandes de modification dans le calendrier des instances. Le SNUipp/FSU demande que le repli du CTSD du 7 avril ait lieu avant le CDEN du 9 avril. Actuellement, il est prévu le 10. Ce calendrier ne respecte pas les attributions de chaque instance. Il demande à ce que la CAPD mouvement se déroule le mercredi 28 mai après-midi car le 27 mai il y a déjà un CDEN le matin et la CAPD doit pouvoir être préparée avant ? Il indique que le 31 mars il y a à la fois un groupe de travail carte scolaire le matin et un CHS-CTSD l’après-midi.*

Administration : Proposition du 8 avril (après-midi) pour le repli CTSD. Le GT carte scolaire ne pourra se tenir que le 31 avril. La proposition de la date du 28 pour la CAPD sera soumise à l’IA-DASEN.

*7. SNUipp : Quelle est la date de publication circulaire des exeat/ineat, disponibilité ?*

Administration : la circulaire sera probablement publiée vendredi 14 mars.

*8. SNUipp : Quel est le nombre de demandes de détachement vers le 2nd degré, liste des collègues, nombre de renouvellements de demande, quels critères d’examen de ces demandes ? A quel moment les avis seront arrêtés et quelle information aux délégués des personnels ?*

Administration : 16 demandes dont 8 renouvellements. 4 avis favorables avec 1 annulation. Critères retenus : renouvellement de la demande et titulaire d’un master.

*9. SNUipp : Liste d’aptitude des PE : combien de possibilités ? Combien reste-il d’instituteurs ?*

Administration : 8 possibilités de liste d’aptitude pour le département de l’Oise. Il y a 71 instituteurs.

*10. SNUipp : Nombre de postes au concours interne PE, combien de candidats ? Combien de postes ?*

Administration : 3 candidats pour un poste.

*11. SNUipp : Liste nominative des 71 instituteurs (cf PV CAPD 7/06/13) avec leur lieu d’affectation.*

Administration : la liste peut être extraite du tableau de classement qui a été transmis aux organisations.

*12. Le SNUipp est intervenu sur le problème de l’annulation des commissions de réforme et des délais d’information des délégués des personnels*

**Autres questions diverses :**

*13. SNUipp : Communication des dossiers d’affectation en 6ème. Certaines circonscriptions ont demandé aux directeurs de se déplacer pour aller les chercher (utilisation du véhicule personnel, responsabilité…). Le SNUipp rappelle que cette pratique n’est pas nouvelle et qu’on demande de plus en plus aux collègues de se déplacer à la circonscription pour aller chercher les documents, ce qui n’est pas acceptable, d’autant plus dans un contexte de dégradation des conditions de travail pour nos collègues. Il rappelle que suite au chantier métier sur la direction d’école un groupe de travail doit se mettre en place au plan national mais aussi départemental sur la « simplification des tâches administratives » direction d’école.*

Administration : Rappel à l’ordre des circonscriptions concernées. Pour le GT « simplification des tâches » c’est à l’étude et dépendra de ce qui se mettra en place nationalement.

*14. SNUipp : Mouvement départemental, demande de non –transmission des projets d’affectation avant la tenue de la CAPD et d’une 3ème CAPD pour contrôler les affectations la phase d’ajustement (comme le préconise la note ministérielle du 5 mars envoyée aux Recteurs et aux IA-DASEN)*

Administration : Nous soumettrons les demandes à l’IA-DASEN.

*15. SNUipp : Appel d’offre de l’enseignement privé en direction des écoles publiques de Clermont pour une SEGPA privée. Nous souhaitons que l’IA-DASEN rappelle à l’ordre l’enseignement catholique de l’Oise afin que cette pratique cesse. Il s’agit d’une première dans le département et s’interroge sur cette démarche clientéliste du privé à un moment où l’on ferme des postes en SEGPA dans le public. Le SNUipp demande des précisions sur la procédure d’orientation dans les SEGPA du privé?*

Administration : C’est inédit car cela ne s’est jamais produit. Il n’y a jamais eu d’orientation en SEGPA privée. Il faut que nous nous renseignions.

L’IEN de Clermont précise que le privé est en perte de vitesse sur ce secteur et qu’ouvrir une SEGPA pourrait leur assurer d’avoir un nouveau public.

*16. SNUipp : Modalités d’informations des résultats des permutations informatisées, comment les collègues ont été informés ?*

Administration : Un courrier est envoyé par la DSDEN de l’Oise, une notification envoyée sur les boites I-prof et un texto (si les collègues ont donné leur numéro de téléphone portable)

*17. SNUipp : Recrutement des contractuels. Qu’en est-il ?*

Administration : 4 contractuels recrutés à ce jour. La liste sera transmise prochainement.

*18. SNUipp : Quel état de la balance départementale?*

Administration : 0 en janvier 2014.